

OCTOBRE 1971

53^e ANNÉE — N° 634

**revue
internationale
de la
croix-rouge**



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. MARCEL A. NAVILLE, *président* (membre depuis 1967)

JEAN PICTET, docteur en droit, président de la Commission juridique, *vice-président* (1967)

HARALD HUBER, docteur en droit, juge fédéral *vice-président* (1969)

PAUL RUEGGER, ambassadeur, président du CICR de 1948 à 1955 (1948)

GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

HANS BACHMANN, docteur en droit, Stadtrat de Winterthour (1958)

JACQUES FREYMOND, docteur ès lettres, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, professeur à l'Université de Genève (1959)

DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961)

M^{lle} MARJORIE DUVILLARD, infirmière (1961)

MM. MAX PETITPIERRE, docteur en droit, ancien président de la Confédération suisse (1961)

ADOLPHE GRAEDEL, député au Conseil national suisse de 1951 à 1963, ancien secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (1965)

M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales (1967)

MM. JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)

ROGER GALLOPIN, docteur en droit, ancien directeur général (1967)

WALDEMAR JUCKER, docteur en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse (1967)

VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur (1970)

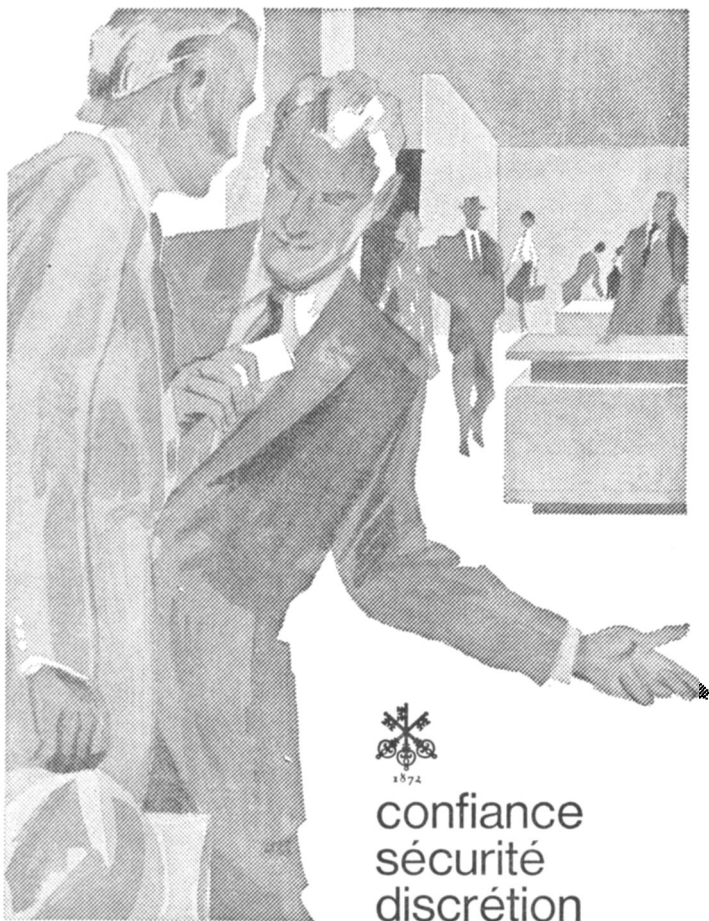
PIERRE MICHELJ (1971)

Membres honoraires: M. JACQUES CHENEVIÈRE, *vice-président d'honneur*; M^{lle} LUCIE ODIER, *vice-présidente d'honneur*; MM. CARL J. BURCKHARDT, PAUL CARRY, M^{me} MARGUERITE GAUTIER-VAN BERCHEM, MM. SAMUEL A. GONARD, ÉDOUARD DE HALLER, PAUL LOGOZ, RODOLFO OLGATI, FRÉDÉRIC SIORDET, ALFREDO VANNOTTI, ADOLF VISCHER.

Direction: MM. JEAN-LOUIS LE FORT, secrétaire général;

RAYMOND COURVOISIER, assistant spécial du président et directeur du département des opérations;

CLAUDE PILLOUD, directeur du département des principes et du droit.



confiance
sécurité
discretion

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
SWISS BANK CORPORATION

Siège de Genève: 2, rue de la Confédération Tél. 26 6211

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.

Place Saint-Gervais 1, Genève — Tél. 31 70 50

- ◆ **Expertises, revisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

JOURNAL DE GENÈVE

*deux imprimeries
deux adresses*

rue François-Dussaud 20
1211 Genève 8 - Téléphone 43 19 40

rue Général-Dufour 5-7
1211 Genève 11 - Téléphone 25 03 50

T Y P O — O F F S E T — R O T A T I V E

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

OCTOBRE 1971 - N° 634

SOMMAIRE

Conférence d'experts gouvernementaux — 24 mai-
12 juin 1971 (I) 595

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge
du Lesotho (*484^e circulaire aux Comités cen-
traux*) 614

Activités extérieures :

Le Président du CICR en République populaire
de Chine — Pakistan — République du Viet-
nam — République khmère — Laos — Ceylan
— Japon — Est africain — Bolivie — Colombie
— Proche-Orient 616

A Genève :

Don de la Confédération suisse au CICR. 625
Participation aux Conventions de Genève. 625

*

Le CICR en Amérique latine 626
Un nouveau don de la Communauté Economique
Européenne. 630
Opération de secours en Jordanie 632
Une nouvelle publication 641

FAITS ET DOCUMENTS

Centre international de l'Enfance 644

**INTERNATIONAL
REVIEW
OF THE RED CROSS**

**SUPLÉMENTS
DE LA REVUE**

EN LANGUE ESPAGNOLE

EN LANGUE ALLEMANDE

**REVUE INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE**

Une édition en langue anglaise paraît chaque mois. Elle est en principe identique à l'édition française, et peut être obtenue aux mêmes conditions.

La prohibición de la tortura. — El CICR en América Latina.

Das Verbot der [Folter (I) — Das Internationale Komitee in Lateinamerika.

Elle est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge.

7, avenue de la Paix, 1211 Genève 1 (Suisse) — Compte de chèques postaux 12-1767.

Abonnement un an: Fr. 25,—; le numéro: Fr. 2,50.

Pour les pays suivants: Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste.

RÉDACTION: J.-G. LOSSIER

Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge engagent la responsabilité de celui-ci.